

Montréal, le 20 juin 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Marie-Michelle Côté Avocate Hydro-Québec – Affaires juridiques 800, boul. de Maisonneuve Est, 11e étage Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : Demande d'approbation du contrat d'approvisionnement en électricité à partir d'un parc éolien dans le réseau autonome de

Kuujjuarapik-Whapmagoostui (Dossier R-4230-2023)

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 16 juin dernier, par laquelle le Distributeur demande un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements (DDR) n° 1 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise le Distributeur à déposer ses réponses à cette DDR au plus tard le jeudi 22 juin 2023 à 16 h.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml